

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du 11 décembre 2017

Nombre de conseillers en exercice: 35

Nombre de conseillers présents :

Nombre de procurations : 03 Nombre de conseillers votants : 35

Date de convocation :

Date de publication :

5 décembre 2017 19 décembre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,

Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérike DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, Μ. BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée DRUET

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM 17.11.12.130)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125); M. Pascal JOBEZ (DCM 17.11.12.126); Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133); Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

Courant 2017, la propriété sise à Dole 123 rue du Boichot a fait l'objet d'une mutation et son nouveau propriétaire a décidé d'y délimiter une parcelle à bâtir destinée à la vente.

La configuration des lieux fait que l'accès à ce lot ne peut être assuré que par la rue de Crissey dont l'extrémité doit être renforcée. Les études conduites pour mener à bien ce projet de voirie ont montré que l'assiette de la rue de Crissey, telle qu'elle résulte de la documentation cadastrale, divergeait sensiblement de ses limites définies matériellement par les clôtures existantes.

Cette discordance peut être gommée par l'acquisition par la Ville à deux riverains de la rue d'une petite partie de leur propriété. Ceux-ci, informés de la situation, ont accepté d'abandonner au profit du domaine public le terrain nécessaire au redressement de la voie. En particulier, Madame Marie OGE, demeurant à SENE (56860), 3 allée des Chardonnerets, est disposée à céder à la Ville une parcelle d'environ 30 m².

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 6 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE l'acquisition à Madame Marie OGE de la parcelle provisoirement cadastrée section CP n° 518p d'une contenance d'environ 30ca,
- PRÉCISE que cette acquisition sera réalisée moyennant le prix de 10,00 €/m²,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir,

Référence

Nº 17.11.12.137

Commission

Aménagement de la Ville

Obiet

Acquisition de terrain à Madame OGE

Secrétaire de séance

NONNOTTE-Catherine BOUTON

Rapporteur

Philippe JABOVISTE

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le 18/12/2017 N° identifiant: 039-213901986-20171211-171112137-DE

NOTE que l'opération sera dispensée de droit d'enregistrement et de taxe de publicité foncière en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Le Maireou Une copie de la présente délibération sera transmise à :

Pilotage et Coordination

Pôle Moyens et Ressources/Finances

Trésorerie Principale

Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
Madame Maie OGE – 3 allée des Chardonnerets – 56860 SENE
Maître Victor VANDEL – Notaire associé – 8 rue Joseph Thoret – 39100 DOLE

Fait à Dole, le 11 décembre 2017 Pour extrait certifié conforme,

Jean-Baptiste GAGNOUX

Acquisition de terrain à Madame OGE Rue de Crissey



